

COMMISSION SOUS REGIONALE DES PÊCHES



PROJET DE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION POUR LE SUIVI, CONTRÔLE ET SURVEILLANCE (SCS)

Atelier régional formation des observateurs en mer

Dakar, du 22 – 27 avril 2013

Banjul, du 24 – 29 juin 2013

Rapport de la formation

John Chouinard
Consultant expert
Juin 2013



Table des matières

1.	Contexte	4
2.	Objectifs de formation	5
3.	Objectifs particuliers	5
4.	Contenu du programme de formation	6
5.	Méthode pédagogique	7
	Préparation de la formation	7
	Méthode pédagogique	7
	Matériel du stagiaire	7
6.	Horaire de formation	7
7.	Cérémonie d'ouverture et de fermeture des ateliers	7
8.	Soutien logistique	8
9.	Locaux de formation	8
10.	Comportement, assiduité et motivation des participants	8
11.	Liste des participants aux différents ateliers	9
12.	Statut des programmes des observateurs en mer dans chaque état	9
13.	Recommandations découlant de la formation des observateurs de la CSRP	12
14.	Recommandations générales	15
15.	Évaluation de la formation	16
16.	Remerciements	16

Liste des annexes

Annexe 1	Horaire formation atelier Dakar	18
	Horaire formation atelier Banjul	19
Annexe 2	Exemple d'un plan de cours en français	21
	Exemple d'un plan de cours en anglais	23

Liste des acronymes

CSRP	Commission sous régionale des pêches
INN	Illégale, non règlementée, non rapportée
VMS/ SSN	Vessel monitoring system / suivi satellite des navires
SCS	Suivi, contrôle, surveillance
UCOS	Unité de coordination des opérations de surveillance

1. Contexte

Les eaux faisant partie de la Commission Sous Régionale des Pêches de l’Afrique de l’Ouest (CSRP) sont caractérisées par une productivité halieutique étonnante. Malgré cette caractéristique, le développement durable des espèces aquatiques est soumis à deux facteurs qui en compromettent la pérennité, soit une surexploitation de la ressource ainsi que des activités de pêche Illicite, Non-déclarée et Non-règlementée (INN). Cela entraîne d’importantes conséquences sociales et économiques comme entre autres, et non les moindres, des pertes économiques nationales. Ce qui représente une menace au niveau de la sécurité alimentaire.

La formation, un support essentiel dans les opérations de surveillance, est généralement défaillante dans plusieurs pays. L’Unité de Coordination des Opérations de Surveillance (UCOS) de la CSRP tente fortement de maintenir des mécanismes communs de surveillance malgré le contexte financier très difficile.

Le projet « Renforcement de la coopération SCS des activités de pêche dans la zone de la Commission Sous Régionale des Pêches », en appui aux États membres de la CSRP, a pour mission de renforcer les capacités du personnel de la CSRP, notamment les observateurs chargés du suivi et des contrôles en mer à bord des navires de pêche autorisés (volet 1). Le programme des observateurs à bord des bateaux de pêche représente une activité essentielle pour le suivi de la réglementation des pêches et la récolte des données biologiques.

Les États membres de la Commission Sous Régionale des Pêches de l’Afrique de l’ouest (CSRP) opèrent des programmes d’observateurs en mer à différents niveaux. Bien que le statut des observateurs puisse varier entre les pays (fonctionnaires de l’état, marin-pêcheur embarqué par des armateurs), ces derniers ont à peu de chose près les mêmes tâches à effectuer.

La formation a été programmée en deux séances offertes dans un premier temps aux participants francophones à Dakar (22 – 27 avril) et dans un deuxième temps aux anglophones à Banjul (24 – 29 juin 2013), afin de respecter la spécificité et la diversité de la langue de travail.

L’organisation de la formation à Banjul a été faite en étroite collaboration avec le Programme Régional des Pêches en Afrique de l’Ouest (PRAO) ce qui a permis la participation des observateurs désignés par le Ghana et le Liberia. Lors de leur séjour à Banjul, des délégations de ces deux pays ont été conduites par le Coordonnateur Regional du PRAO, basé à Dakar.

2. Objectifs de la formation

Les deux ateliers de formation visaient une mise à niveau et un perfectionnement du personnel observateur ayant déjà eu une formation de base ou ayant déjà exercé le rôle d'observateur dans leur pays. La diversité des modules à traiter constitue une raison de plus pour que la formation soit dispensée de façon continue pendant six jours (une semaine en français et une en anglais).

Les objectifs suivants ont été identifiés :

- Harmoniser les connaissances des participants dans le domaine du suivi et du contrôle des activités de pêche en mer;
- Uniformiser et harmoniser les méthodes de travail au niveau des états membres de la CSRP;
- Mettre à niveau les différentes techniques associées au travail des observateurs en mer;
- Permettre à l'Unité de Coordination de la Surveillance (UCOS) de la CSRP d'assurer un rôle plus prononcé au niveau de la coordination du travail des observateurs embarqués à bord des bateaux de pêche;
- Préparer les conditions de mise en place future d'un corps d'observateurs à compétence sous régionale dans certaines zones de pêche où les stocks halieutiques migrent d'un pays à l'autre avec les frontières communes (stock chevauchant).

3. Objectifs particuliers

Le contenu du programme de formation visait à consolider les connaissances des observateurs dans les domaines suivants :

- Les droits et responsabilités des observateurs à bord des navires de pêches ;
- Les différentes lois et réglementations relatives au contrôle et suivies des navires ;
- Les documents de contrôle, les rapports d'inspection et les fiches de constatations d'irrégularités ;
- Les différentes infractions, le degré de gravité et les preuves nécessaires ;
- L'échantillonnage des espèces, évaluation des captures et des rejets ;
- La traçabilité des produits et l'éco certification ;
- Les techniques des pêches, l'identification des différents dispositifs sur les engins de pêche, les techniques de mesure des engins de pêche (technique de filature, mesures de maillage, etc.) ; et
- les rapports de communication (radio crypté) et les rapports des voyages.

4. Contenu du programme de formation

Les modules suivants ont été dispensés aux participants :

- Mandat, droits et responsabilités des observateurs en mer;
- Aide à l'observateur;
- Composantes d'un bateau de pêche industriel;
- Sécurité de l'observateur;
- Lois et Réglementation des pêches;
- Pouvoirs et devoirs des observateurs en mer;
- Les aides à la navigation;
- Les engins de pêche;
- Réglementation des engins de pêche;
- Mécanismes d'obstruction des engins de pêche;
- Les plans d'aménagement des pêches;
- Les licences de pêche;
- Les conditions de licence de pêche;
- Notions de preuve / notes;
- Les irrégularités potentielles;
- Journal de bord (pêche);
- Journal de production;
- Journal de transbordement;
- Journal électronique de pêche;
- Évaluation des captures et des rejets;
- Notions de traçabilité et d'éco certification;
- Méthode d'échantillonnage;
- Calcul des prises accessoires;
- Notions de rejets et de triage en mer;
- Évaluation des concentrations de poissons juvéniles;
- Rôle de l'observateur et rapport concernant les captures de juvéniles;
- Communication à partir d'un bateau de pêche;
- Rapport communication radio crypté;
- Compte rendu de situation à partir du bateau;
- Formulaire à utiliser pour consignation des données;
- Rapport de voyage;
- Rôle de l'observateur au niveau environnemental.

5. Méthode pédagogique

Préparation de la formation

Le formateur a préparé tout le matériel de formation quelques semaines avant le début des ateliers. Les participants de chaque pays ont été demandés d'amener avec eux les éléments suivants :

- Code de pêche national;
- Règlementation qui touche la gestion, l'aménagement et la surveillance des pêches;
- Copie d'une licence de pêche;
- Copie des conditions d'une licence de pêche;
- Formulaire utilisés pour compiler les données techniques, biologiques et de surveillance à bord des bateaux de pêche;
- Formulaire utilisés pour les rapports de voyages, ou de marées;
- Un exemple d'un plan d'aménagement d'une pêcherie.

Méthode pédagogique

La cédule de formation a été présentée aux participants au début de chaque atelier. Les chapitres ou modules de formation ont été présentés par le formateur de façon magistrale, appuyée par des documents visuels projetés sur un écran dans la salle de cours. Ce dernier a exigé une participation active de la part de tous les participants, favorisant entre autres l'échange d'expérience et de cas vécus. La majorité des éléments de formation ont été supportée par des exemples vécus et de façon transparente. Les participants ont dû répondre à des exercices par écrit leur permettant d'approfondir les connaissances apprises. Le formateur a été en mesure de mesurer le niveau d'apprentissage.

Suite aux commentaires reçus après la formation de Dakar, des recherches sur internet ont permis au formateur d'identifier trois vidéos illustrant le travail des observateurs en mer. Ces vidéos ont été présentées aux participants de Banjul.

Un plan de cours a été préparé pour les principaux modules de formation. Voir exemple à l'annexe 2.

Matériel du stagiaire

Au début des ateliers, les participants ont reçu une pochette contenant une copie de la cédule et des plans de cours, des exercices pratiques, du matériel leur permettant de prendre des notes ainsi qu'une clef USB.

Au terme des ateliers de formation, chaque participant a reçu sous forme électronique (clef USB) les fichiers suivants :

- Cédule de la formation;
- Tous les plans de cours et exercices pratiques (14 fichiers)
- Support visuel de chaque module (46 fichiers)
- Copie de vidéos présentées (participants de Banjul seulement)

6. Horaire de la formation

Vous trouverez à l'annexe 1 l'horaire du déroulement des deux séances de formation. Le programme a été ajusté en fonction des besoins religieux des participants.

7. Cérémonie d'ouverture et de fermeture des ateliers

Atelier de Dakar

L'atelier a fait l'objet d'une cérémonie officielle d'ouverture et de fermeture, sous la présidence de Monsieur Boubacar BA, Chef de Département SCSA de la CSRP.

Les directeurs nationaux des programmes de surveillance ont été en mesure de participer à la cérémonie de fermeture et ainsi procéder à la remise des certificats à chaque participant.

Atelier de Banjul

L'atelier a fait l'objet également d'une cérémonie officielle d'ouverture et de fermeture, sous la présidence de Monsieur Boubacar BA, Chef de Département SCSA de la CSRP. Les participants ont reçu les certificats au terme de la formation.

8. Soutien logistique

À Dakar, un secrétariat a été ouvert dans l'hôtel où se déroulait la formation. Cette initiative a permis un support indispensable lors du déroulement de l'atelier. Il permettait aussi de répondre à certains besoins des participants des différents pays.

À Banjul, la proximité des locaux de l'UCOS a permis un support administratif continu tout au long du déroulement de la formation.

9. Locaux de formation

Dakar

Tout le programme de formation s'est déroulé à l'hôtel Océan, de Dakar. La proximité de cet hôtel de l'aéroport international de Dakar a été un atout important quant à la logistique de déplacement des participants jusqu'à l'hôtel.

Banjul

Le programme de formation s'est déroulé à l'hôtel Laico Atlantic, au centre-ville de Banjul. Tous les participants ont été logés à cet hôtel. La salle de cours répondait amplement aux besoins de formation.

10. Comportement, assiduité et motivation des participants

Tous les participants étaient ponctuels et assidus tout au long des ateliers. Il est important de souligner que les groupes ont démontré beaucoup d'intérêt et de sérieux en participant activement aux cours. La relation de confiance entre le formateur et les participants a permis des échanges inestimables, qui ont cependant dû être limités dans le temps à cause de l'horaire chargé. Leurs expériences d'observateur ont aidé à fournir une multitude d'exemples significatifs et pratiques pour mieux comprendre les situations particulières en mer dans les différents pays.

Les participants de chaque pays ont échangé entre eux de façon transparente, ouverte, dans un climat de confiance mutuelle, sans se soucier des jugements des autres. Il s'est développé une complicité remarquable.

11. Liste des participants aux différents ateliers

Participants francophones à Dakar :

Délégation	Prénom et nom	Qualifications
Cap vert	Delvis da Graça Fortes	Observateur
	Lara Andrade	Observateur
	Amarildo Spencer	Inspecteur-observateur des pêches
	Edson Correia	Inspecteur-observateur des pêches
	Hortênsio Lima	Observateur
Guinée Bissau	Benamor Augusto Soares	Observateur
	Faustino Induta	Observateur
	Fernandes Luciano	Observateur

Guinée Bissau	Antonio Afra Correia	Observateur
	Abrao Pereira Barreto	Observateur
Guinée Conakry	Samba Sacko	Observateur
	Mohamed Kaba	Observateur
	Pépé Sympogui	Observateur
	Mamadou Samba Barry	Observateur
	Alia Bangoura	Observateur
Mauritanie	Med Ali O/Ahmedna	Chef division Observateur
	Birane Ndiouck	Contrôleur des pêches
	Med O/ Brahim	Contrôleur à la Garde côte
	Djiméra Lassana	Observateur scientifique
	Ahmed Ould Sidi Ould Sadegh	Observateur Scientifique
Sénégal	François Malouf	Observateur
	Mory Gningue	Observateur
	Abdoulaye Diongue	Observateur et agent technique des pêches
	Yaya Gassama	Observateur
	El Hadj Habib Badiane	Observateur

Participants anglophones à Banjul :

Délégation	Prénom et nom	Qualifications
Gambie	Jawendeh Jallou	Agent contrôle en mer
	Ebou Nihrong	Agent contrôle en mer
	Lamin M. Baldeh	Observateur
	Baba Dibda	Observateur
	Isatou Gassama	Unité SCS programme des observateurs
	Abdoulie E. Njie	Unité SCS programme des observateurs
	Musa Jawla	Unité SCS programme des observateurs
	Abba Nyassi	Agent contrôle en mer, Marine
	Ebrima B Jallow	Commandant, bateau patrouilleur, Marine Gambie
	Petre K. Mendy	Inspecteur des pêches
Ghana	Theodore Kwadjosse	Agent SCS
	Daniel Awuku-Nyanteh	Agent contrôleur des pêches, SCS

Ghana	Charles K. Darko	Agent technique, programme observateur
	Reynolds Obeng	Observateur
	Edward Nelson Cofie	Agent technique, programme observateur
Liberia	Mildred Morris	Débriefer Programme observateur
	Yarkpaloolo K. Johnson	Observateur
	Solomon Daryone	Observateur
	S. Ahmed Sherif	Coordonnateur programme SCS
Sierra Leone	Umary Mausaray	Agent VMS, radio et programme des observateurs
	Mohamed Kaman	Responsable station terrestre programme des observateurs
	Aiah Kaingbanja	Commis statistique, programme des observateurs
	Franklyn Taylor	Observateur
	Irahim Jalloh	Observateur
	Moses k. Kalokoh	Observateur

12. Statut des programmes des observateurs en mer dans chaque état

Les données suivantes ont été recueillies par les participants aux différents ateliers :

Pays	Nb d'observateurs scientifique	Nb d'observateurs contrôleurs	Remarques
Cap Vert		18	Formation de base déjà suivie Pas été en mer au moment de l'atelier
Gambie		15	
Ghana		90	
Guinée Bissau		90	
Guinée Conakry		150	
Libéria		17	
Mauritanie	35	263	
Sénégal		49	
Sierra Leone		100	

13. Recommandations découlant de la formation des observateurs de la CSRP

Tout au long du programme de formation, les participants ont fait beaucoup de commentaires et recommandations concernant les changements qu'ils souhaitaient voir au programme d'observateur en mer. Les participants ont retenu 5 recommandations pour leur état respectif.

Cap Vert	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un corps observateur / contrôleur et assurer la formation; • Élaboration d'un statut pour les observateurs; • Mise en place d'un programme pour assurer les observateurs en cas d'accidents en mer;
Gambie	<ul style="list-style-type: none"> • Les gouvernements nationaux des États membres de la CSRP devront prendre les mesures nécessaires afin de mieux contrôler et de mettre fin aux abus dont sont victimes les observateurs en mer par les capitaines des navires de pêche. • Programme de formation en cours d'emploi pour les observateurs et les contrôleurs. • Équiper tous les observateurs d'un GPS portatif afin de mieux valider les positions des bateaux de pêche en mer. • Dans le cadre du projet de SCS de la CSRP, engager les autorités compétentes pour élaborer le cadre juridique pour la mise en place d'un programme régional d'observateurs. • Mettre en place un programme de formation concernant les aspects juridiques.
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Rémunérer convenablement les observateurs pour s'assurer d'un corps d'observateurs motivés (paiement approprié étant donné les tâches dangereuses qu'ils doivent effectuer). • Meilleure sensibilisation des capitaines concernant les fonctions des observateurs en mer afin de faciliter et de rehausser le niveau de coopération (NB : opportunité pour l'observateur d'agir comme conseiller au niveau des activités de pêche autorisées). • Renforcement des capacités (par étape) avec programme de promotions afin de garantir un haut niveau d'expertise. • Discussions concernant la mise en place d'un programme d'assurance pour les observateurs. Les autorités doivent envisager la création d'un système contractuel pour les observateurs (travail garanti pour une période donnée). • Les autorités devront obliger tous les bateaux à quitter le quai avec obligatoirement un observateur à bord.

<p>Guinée-Bissau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un programme de formation continue au niveau national et sous régional; • Instaurer des repos biologiques périodiques pour certaines espèces; • Mettre en place un programme d'échange d'observateurs entre les pays de la CSRP ; • L'embarquement et le débarquement des observateurs doit se faire obligatoirement à quai ; • Embarquement des observateurs à bord des thoniers; • Formation des observateurs en langue portugaise;
<p>Guinée Conakry</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un statut officiel des observateurs accompagnés d'une formation continue; • Améliorer les conditions de vie et de travail des observateurs en les outillant avec des équipements de pointe (GPS, dictaphone, caméra, etc...) et assurer leur sécurité en mer et à terre; • Considérer la possession de jupette à bord d'un bateau de pêche comme étant une infraction grave; • Meilleure délimitation des zones de pêche artisanale et industrielle pour éviter les conflits; assurer un suivi strict de la production de la pêche artisanale; • Recommander un repos biologique et interdiction totale de transbordement en mer (seulement à quai ou en rade);
<p>Libéria</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration substantielle de la rémunération des observateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Les observateurs ne devront pas être rémunérés par les propriétaires de bateaux ; - Les observateurs devront être embauchés de façon permanente par les gouvernements, avec salaire mensuel et allocation d'affectation payée par les armateurs par l'intermédiaire du gouvernement. • Les observateurs devront avoir le droit d'avoir des bénéfices salariaux, incluant et ne se limitant pas à : <ul style="list-style-type: none"> - Assurance santé - Assurance invalidité - Assurance vie - Plan de retraite - Vacances annuelles avec paye - Assurance professionnelle et personnelle • Que les observateurs et les représentants des autres pays puissent se rencontrer régulièrement pour discuter des enjeux concernant les opérations des observateurs. Cela permettrait en plus d'analyser les méthodes et procédures concernant la collection de données au cours de la période faisant l'objet de discussions.

	<ul style="list-style-type: none"> • Il devrait y avoir un équilibre régional entre tous les programmes d'observateurs. Cela va garantir que tous les observateurs de la sous-région aient la même structure de salaires, d'assurances etc... • Les observateurs doivent avoir le droit de travailler dans un environnement sécuritaire : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir le droit de refuser l'embarquement sur un bateau, sans répercussion ; - Ne pas déployer d'observateur sur un bateau considéré non sécuritaire ; - Définir une procédure lorsqu'un bateau est considéré comme non-sécuritaire (un protocole national devrait être développé ; l'information concernant la sécurité d'un bateau devrait être communiqué aux observateurs). - Augmenter les standards minimum de formation au niveau de la sécurité pour tous les programmes et de leur applicabilité ; - Établir de meilleur communication entre les représentants des pêches, la Garde côtière et la Marine ; - Assurer de meilleure accommodation et des besoins de subsistance (nourriture) à bord des bateaux ; - Fournir un accès web aux observateurs pour vérifier les dossiers antérieurs de sécurité des bateaux de pêche ;
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur taux de couverture par flotte (observateur contrôleur et scientifique de l'IMROP); • Renforcer la bonne gouvernance pour le déploiement des observateurs; • Améliorer la sécurité des observateurs en mer (assurance sécurité); • Création d'un statut pour les observateurs contrôleurs;
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer des observateurs contrôleurs sur tous les bateaux nationaux; • Création d'un site d'échange d'information ainsi qu'une banque de données, pour les observateurs au sein de la CSRP ; • Uniformiser les programmes d'observateur de la sous-région de la CSRP (formulaires communs, procédures de travail, procédure de délivrance de licence, embarquement et débarquement des observateurs, etc...); • Meilleur suivi des conditions de licence de pêche (pêche dirigée versus prises accessoires);

<p>Sierra Leone</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation du cadre légal concernant les tâches, bénéfiques et sécurité des observateurs dans l'ensemble de la sous-région. • Tous les observateurs devront être équipés d'appareils de communication (GPS, radio VHF, compas etc...) afin d'augmenter l'efficacité de ces derniers au niveau des communications avec leur station de contrôle. • Rehausser les capacités ainsi que le niveau académique des observateurs. • Avoir régulièrement des ateliers de formation et de familiarisation au niveau de la sous-région. • Les gouvernements devront assumer la responsabilité des salaires et autres avantages des observateurs à la place des armateurs ou des capitaines de bateaux.
----------------------------	---

14. Recommandations générales :

A. Effectuer une étude de faisabilité pour l'implantation d'un programme d'observateur à compétence sous régionale au sein de la CSRP.

Cette étude devra toucher entre autres :

- i. L'identification de besoins en terme de suivi des activités des pêches;
- ii. L'identification des besoins en termes de gestion et du suivi des plans de pêche;
- iii. L'identification des besoins de la communauté scientifique pour les évaluations des stocks halieutiques;
- iv. Identification et harmonisation des formulaires pour la surveillance des pêches;
- v. Identification des normes et standards pour le recrutement des observateurs;
- vi. L'accréditation des observateurs;
- vii. Le volet juridique;
- viii. L'élaboration des composantes pour la formation de base et continue des observateurs en mer;
- ix. Manuel de formation et de procédures;
- x. Les équipements nécessaires;
- xi. Gouvernance du programme des observateurs au sein de la CSRP;
- xii. Autres éléments à être défini ultérieurement.

B. Formation d'instructeurs pour les observateurs en mer

Élaborer au sein de la CSRP un programme de formation d'instructeurs d'observateurs en mer, à compétence sous régionale.

C. Équipement de base pour les observateurs en mer

Identifier l'équipement de base nécessaire afin que les observateurs soient en mesure de prélever les données de façon professionnelle.

D. Atelier de travail pour les gestionnaires des programmes d'observateurs

Tout au long des ateliers de formation, les participants ont fait part à plusieurs reprises des enjeux entourant le déploiement et la sécurité des observateurs à bord des bateaux. Il est recommandé que la CSRP tienne un atelier de travail avec les gestionnaires nationaux des programmes des observateurs. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Briefing et débriefing des observateurs : Élaborer des procédures de briefing (avant l'embarquement des observateurs) et de débriefing (lors des débarquements) afin que les observateurs soient mieux préparés au déploiement en mer et que leurs observations soient prises en compte au moment de leur retour.
- Support des observateurs en déploiement : Élaborer des procédures pour encadrer de façon plus rigoureuse les fonctions des observateurs en déploiement à bord des bateaux. Ces procédures toucheront entre autre les communications des observateurs entre les bateaux et les stations terrestres, et le traitement des activités observées entourant la pêche IUU.
- Sécurité des observateurs à bord des bateaux : Identifier et établir des mesures rigoureuses qui touchent les différents aspects de sécurité des observateurs à bord des bateaux.

E. Évaluation de la formation

Au terme des ateliers, les participants ont complété une fiche d'évaluation portant sur les différents aspects pédagogiques et logistiques de la formation.

F. Remerciements

L'organisation de ces deux ateliers (anglais et français), dans deux pays différents et avec la participation totale de 9 états a représenté un défi logistique colossal. Le formateur désire remercier les représentants de la CSRP, de l'UCOS et de la société GOPA-Consultants pour leur support continu contribuant ainsi au franc succès de ces ateliers de formation.

ANNEXES

- Annexe 1 Horaire formation Dakar
 Horaire formation Banjul
- Annexe 2 Exemple d'un plan de cours en français
 Exemple d'un plan de cours en anglais

Annexe 1

Formation en français à Dakar

Grille horaire
Programme de mise à niveau des observateurs des pêches
Commission Sous-Régionale des Pêches- GOPA Consultants

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 :30	Ouverture de la session de formation Présentation du programme Logistique	Les aides à la navigation	Preuve / notes	Méthode d'échantillonnage	Communication à partir d'un bateau de pêche	Détails des formulaires biologiques ; Détails des formulaires techniques
9 :30	Mandats, droits et responsabilités des observateurs en mer	Les engins de pêche	Suite Les irrégularités potentielles	Calcul des prises accessoires	Rapport communication radio crypté	Rapport de voyage
10 :30	Aide à l'observateur; Composantes d'un bateau de pêche industriel	Réglementation des engins de pêche	Journal de bord Journal de production Livre de transbordement Journal électronique	Notions de rejets et de triage en mer	Compte rendu de situation à partir du bateau (suite)	Rapport de voyage (suite) Rôle de l'observateur au niveau environnemental
11 :30	Sécurité de l'observateur	Mécanismes d'obstruction des engins de pêche	Suite	Évaluation des concentrations de poissons juvéniles	Formulaires à utiliser pour consignation des données	Évaluation de la formation
12 :00-13 :15	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Fin de la formation
13 :15	Lois et Réglementation des pêches	Les plans d'aménagement des pêches	Évaluation des captures et des rejets	Rôle de l'observateur et rapport concernant les captures de juvéniles	Pause prière hebdomadaire Fin de la journée	
14 :30	Suite	Les licences de pêche;	Suite	Exercices pratiques		
15 :30	Pouvoirs	Les conditions de licence de pêche;	Notions de traçabilité et d'écocertification	Exercices pratiques		
16 :30	Fin de la journée	Fin de la journée	Fin de la journée	Fin de la journée		

Formation en Anglais à Banjul

Training schedule At sea observers training program Sub Regional Fisheries Commission – GOPA Consultants

Hours	Monday	Tuesday	Wednesday	Thursday	Friday	Saturday
8 :30	Opening of the training session Presentation of the program logistics	Navigation aids	Evidence / note	Sampling method	Communication from a fishing vessel	Details of biological forms; Details of technical forms
9 :30	Mandate, Rights and Responsibilities of at sea observers	Fishing gear	Continuation Potential irregularity	By-catch calculation	Encrypted radio communication report	Trip report
10 :30	Helps the observer Components of industrial fishing boat	Fishing gear regulation	Fishing log Production log Transshipment log Electronic log	Notion of dumping and discarding at sea	Situation report from a fishing vessel	Continuation Role of the observer at the environmental level
11 :30	At sea observer safety	Mechanisms of obstruction of fishing gear	Continuation	Assessment of concentrations of juvenile fish	Forms for data logging	Training evaluation
12 :00-13 :15	Lunch	Lunch	Lunch	Lunch	Lunch	End of training session
13 :15	Fisheries act and regulations	Fishing plan	Assessment of catches and discards	Catches of juvenile fish: Role of the observer and report.	Pause weekly prayer End of the day	
14 :30	Continuation	Fishing licence	Continuation	Exercises		
15 :30	Powers	Fishing licence condition	Concepts of traceability and eco-certification	Exercises		
16 :30	End of the day	End of the day	End of the day	End of the day		

Annexe 2

Exemple plan de cours : Formation en français
 Formation en anglais

**Commission Sous Régionale des Pêches de l’Afrique de l’Ouest (CSRP)
GOPA Consultants**

Programme de mise à niveau des observateurs des pays membres de la CSRP

Plan de cours

PLAN DE PÊCHE

Formateur: John Chouinard

Dakar avril 2013

1. **Objectifs:**

- Connaître les différentes parties d'un plan de pêche;
- Comprendre l'applicabilité d'un plan pêche;

2. **Contenu:**

- 2.1 Les différentes parties d'un plan de pêche.
- 2.2 L'aspect réglementaire d'un plan de pêche.
- 2.3 Le lien entre les conditions de permis et un plan de pêche.
- 2.4 L'application d'un plan de pêche au point de vue d'une flotte d'un bateau.
- 2.5 La mesure de l'effort d'une unité de pêche versus une flotte.
- 2.6 Les restrictions touchant un plan de pêche.
- 2.7 L'information à transmettre sur le déroulement de la pêche.
- 2.8 L'intégrité de l'observateur.

3.0 **Méthodologie:**

- Exposé théorique;
- Cas vécus.

West Africa Sub-Regional Fisheries Commission

GOPA Consultants

At sea observers program update

Syllabus

Fisheries management plan

Trainer: John Chouinard

Banjul June 2013

1. Objectives:

- Know the different parts of a fisheries management plan;
- Understand the applicability of a fisheries management plan;

2. Contents:

- 2.1 Parts of a fisheries management plan.
- 2.2 The regulatory aspect of a fisheries management plan.
- 2.3 The link between the license conditions and a fisheries management plan.
- 2.4 The implementation of a fisheries management plan in a fleet sector.
- 2.5 The effort of a fishing unit versus a fleet.
- 2.6 Restrictions on a fisheries management plan.
- 2.7 Information to be transmitted during the fishing trip.
- 2.8 The integrity of the observer.

3.0 Methodology:

- Theoretical;
- Case Studies.